

# **SOMMAIRE**

## **INTRODUCTION**

### **I°) Présentation du projet**

- Objectifs
- Les moyens de productions
- La parcelle : Caractéristiques géographique, climatique et géologique.
- Une culture respectueuse de l'environnement

### **II°) La plantation**

- Les cépages choisis et densité de plantation
- L'analyse de sol : ses conséquences
- Les modes de conduite de la vigne
- Les conséquences techniques

## **CONCLUSION**

## **ANNEXES**

## **INTRODUCTION**

Réchauffement de la planète oblige, les zones géographiques destinées à la culture de la vigne sont, sans aucun doute, destinées à s'étendre. Le document que vous avez actuellement entre vos mains présente une expérience de plantation de vigne dans une région non viticole, la Bretagne et plus particulièrement le Finistère sud. Il se propose de fournir une réflexion sur le mode de conduite d'une vigne dans cette région en tenant compte des contraintes climatiques et de celles liées au type de sol. Il vous faudra donc passer par-delà l'aspect illégal du projet pour apprécier le contenu de ce document.

Et rendez-vous dans dix ans pour apprécier tout le potentiel viticole de la région Bretagne !

# **I°) Présentation du projet**

## **1°) Les objectifs**

L'idée de produire du vin en Bretagne n'est plus, à l'heure actuelle, une aberration et les données climatiques fournies plus loin le montrent. Notre objectif est de cultiver la vigne dans le plus grand respect de l'environnement, dans le cadre d'une agriculture biologique, et de produire un vin blanc effervescent ainsi qu'un vin rouge tranquille à boire sur le fruit. Un choix des cépages adapté, le mode de culture choisi ainsi que le type de vins élaborés devraient nous permettre d'obtenir des produits de qualité exprimant au maximum leur terroir.

La parcelle exploitée appartient à M H. Peuziat, agriculteur biologique et éleveur de porcs. Il cultive aussi des céréales destinées à l'alimentation des animaux. Le fait que M Peuziat est déjà en agriculture biologique est un atout important dans la mise en place de ce projet.

Bien évidemment, aucun enjeu commercial n'intervient dans ce projet, ce qui n'empêche pas de rester attentif aux coûts de production. La totalité de la production est destinée à une consommation familiale.

## **2°) Les moyens de production**

L'exploitation possède des bâtiments existants. Certains sont déjà destinés au rangement du matériel agricole, d'autres sont disponibles et permettront d'y installer le chai. Cependant, ce bâtiment n'est pas climatisé.

Le matériel disponible sur l'exploitation est le suivant :

- Deux tracteurs
- Charrues
- Epandeur
- Broyeur
- Cultivateur et rouleau.
- Motoculteur et outils adaptés

Tout ce matériel, non spécifique à la vigne sera utilisé lors de la préparation du sol avant plantation. En ce qui concerne le travail après plantation, un motoculteur puissant équipé d'outils adaptés au travail du sol est disponible. En revanche, pour le travail du cavaillon, aucun outil spécifique à la vigne n'est disponible sur l'exploitation. Ce travail se fera manuellement, à la pioche. Les traitements divers se feront à la « boîte à dos ».

Certes, les moyens dont nous disposons semblent un peu inadaptés au travail de la vigne, mais il serait inconséquent d'investir dans du matériel coûteux, pour une surface aussi faible.

D'autre part, la faible production ne nous impose aucune norme concernant la gestion des effluents viti-vinicoles. L'appareil de traitement sera rincé à la parcelle.

Enfin, un handicap majeur, s'il en est, réside dans le fait que nous n'avons aucun recul sur ce type de plantation dans la région. Quels sont les cépages les mieux adaptés, la pression des maladies n'est-elle pas trop importante ? Autant de questions qui donnent la mesure du caractère expérimental du projet et vont nous obliger à plus de vigilance et d'observation.

### 3°) La parcelle

**La situation géographique** : La parcelle est située sur la commune de Plozévet, dans le Finistère sud, entre Quimper et Audierne (voir carte). Elle est située en haut de coteau sur une faible pente (environ 6%). La surface totale est d'environ 20 ares et est orientée sud-ouest (voir figure).

**Le climat** : L'action de la température étant fondamentale aux stades clés du développement de la vigne, c'est-à-dire au débourrement et à la floraison. Il était important de vérifier si des conditions favorables étaient réunies sur la période allant du printemps à la maturité. Au débourrement une température supérieure à 10°C est requise alors qu'à la floraison, des températures supérieures à 17°C sont souhaitables pour une floraison rapide. Les graphiques et tableau suivants fournissent quelques informations sur la température.

**Températures moyennes des mois de mars, avril, mai et juin**

| Année/Mois | Mars | Avril | Mai  | Juin |
|------------|------|-------|------|------|
| 2003       | 10,6 | 11,7  | 13,4 | 17,1 |
| 2004       | 8,3  | 10,8  | 14,1 | 16,5 |
| 2005       | 9,1  | 10,9  | 13,1 | 17,3 |
| 2006       | 8,3  | 10,5  | 13,2 | 17,1 |

J'ai rassemblé sur ce graphique les températures moyennes journalières des quatre dernières années sur la commune de Penmarch. J'ai aussi calculé les températures moyennes sur les quatre mois cruciaux que sont les mois de mars, avril, mai et juin. Au moment du débourrement hormis quelques rares jours à moins de 10°C, les conditions sont plutôt favorables. Elles le sont sans doute un peu moins à la floraison où les températures sont

généralement situées autour de 15°C. En réalité ces températures vont engendrer un retard dans le cycle mais n'empêcheront pas la vigne de se développer.

D'autres part la pointe de la Bretagne est soumise à des régimes de vents assez forts. Les vents dominants sont de sud-ouest à ouest et peuvent être forts au printemps. Il faudra en tenir compte pour l'orientation des rangs et le type de palissage.

**La géologie** : Les analyses fournies en annexes montrent que les sols sont acides et plutôt légers, la proportion d'argile étant relativement faible. Le sous-sol est granitique avec une roche plutôt éclatée. Ces caractéristiques induisent une préparation du sol avant plantation qui est détaillée plus loin.

#### **4°) Le mode de culture**

Le choix de l'agriculture biologique est d'une part lié à des convictions personnelles mais aussi du au fait que l'on ne pouvait pas modifier le mode de culture déjà pratiqué par M Peuziat sur l'ensemble de son exploitation. Donc aucun pesticide, herbicide, insecticide ni engrais chimique ne sont utilisés sur l'exploitation. Les talus présents autour de la parcelle sont bien sur conservés et entretenus, afin de favoriser la plus grande biodiversité possible, en particulier la présence d'insectes prédateurs des parasites de la vigne. Les produits de traitements (solutions de cuivre ou de soufre) seront rincées à la parcelle. Un seul bémol, mais sans pour autant nous placés dans l'illégalité, le bâtiment destiné à la vinification n'est pas équipé pour recueillir les effluents vinicoles

## **II°) La plantation**

### **1°) Le choix des cépages**

Les conditions climatiques de la Bretagne et en particulier l'ensoleillement au cours des phases de croissance et de maturité imposent un choix de cépages adaptés. Les risques de gelée étant assez faibles l'idéal eut été de choisir des cépages à débourrement et maturité précoces. En tenant compte du type de vins que nous souhaitons produire, notre choix s'est porté, en blanc sur le **chardonnay** et le **melon de bourgogne** et en rouge sur le **gamay** et le **grolleau**. Certes le choix du chenin, cépage tardif, peut ne pas paraître judicieux, mais le type de vin

Les plants sont francs de pieds, issues de sélections massales, l'intérêt étant d'avoir une plante peu vigoureuse, donc moins sensible aux maladies cryptogamiques et de garder une diversité génétique importante. De plus, le potentiel qualitatif de ce type de plant est sans comparaison avec celui des clones disponibles.

## **2°) L'analyse de sol**

Elle est fournie en annexe. Plusieurs éléments sont à prendre en compte.

- D'après l'analyse, on se trouve sur des sols légers (proportion d'argile relativement faible) et sensible à la battance. Le travail des sols se fera impérativement sur des sols bien ressuyés.
- Le pH : il est de 5,9 ou 5,1 pour le pHKCl. Cette valeur est basse et impose une intervention avant plantation ainsi qu'un entretien ensuite. Un apport de chaux calcique modérée de l'ordre de 500 kg/ha sera effectué au printemps précédent la plantation. Cet apport sera fait au printemps précédent la plantation. En entretien, les apports seront de l'ordre de 300 kg/ha espacés dans le temps de manière à apporter cette même quantité tous les deux ans. Une analyse de sol sera à refaire au bout cinq ans.
- L'activité microbienne semble réduite alors que la proportion de matière organique est plutôt élevée. On cherchera à favoriser cette activité par une bonne aération des sols liée à leur travail mécanique mais aucune fumure ne sera apportée avant plantation. D'autre part, l'apport de chaux calcique devrait permettre de l'entretenir
- Aucune carence en magnésium, phosphore, potassium ou nitrate n'est observée.

## **3°) Les modes de conduites de la vigne**

### ***La plantation***

La parcelle est plantée à une densité de **6600 pieds à l'hectare** soit un écartement entre rang de 1,5 m et de 1 m entre chaque pied sur le rang. Les rangs sont orientés dans le sens de la pente avec une direction sud-ouest, ce qui les place dans l'axe des vents dominants. En tenant compte des tournières, la surface exploitable est de 18 ares ce qui représente 1160 pieds répartis de manière équivalente sur les quatre cépages soit 290 de chaque.



Avant la plantation le sol sera travaillé afin de bien l'ameublir. Un labour sur vingt à trente centimètres de profondeurs sera effectué.

La plantation est réalisée par bouturage, faite manuellement au trou à une profondeur d'environ 60 cm. Ce choix peut paraître risqué à cause du phylloxéra, mais on peut imaginer que l'absence de vignes en Bretagne est associée à l'absence du parasite. D'autre part, le fait de pratiquer un bouturage profond permet aussi de limiter l'attaque du parasite qui semble être installé sur les trente à quarante premiers centimètres de terre.

Afin de respecter tout le cycle végétatif de la vigne, il est impératif de pratiquer le bouturage au tout début de la remontée de sève, c'est-à-dire aux mois de janvier, février.

### ***L'architecture de la vigne***

Le gamay et le grolleau seront conduits de la même manière.

- Année 1, 2, 3 et 4 : Taille de formation de manière à obtenir une souche à quatre bras située à une trentaine de centimètre du sol.
- Années suivantes : Taille courte de quatre coursons à deux yeux.

Le chardonnay et le melon de bourgogne seront conduits en taille longue.

- Taille de formation : Obtenir une souche à deux bras situé à 30 cm.
- Année 4 et plus : Taille en guyot mixte avec une baguette de six ou sept yeux et un rappel sur un bras et un courson de deux yeux sur l'autre.

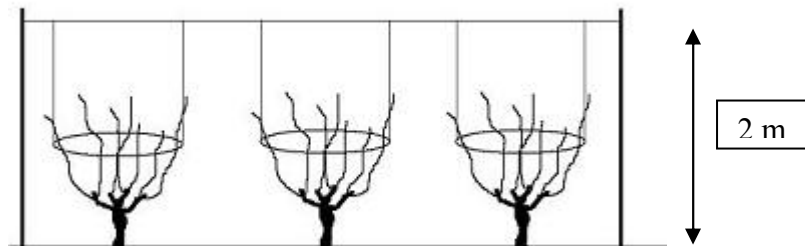
La taille devra être effectuée le plus tard possible dans la saison en mars voir début avril.

L'objectif à terme est d'atteindre des rendements faibles de l'ordre de trente à trente cinq hectolitres à l'hectare. La densité de plantation ainsi qu'une taille sévère devrait nous permettre d'obtenir des raisins de qualité.

### ***Le palissage***

Il est primordial car, comme je l'ai dit plus haut, le vent est omniprésent sur la région. Il est donc impératif de maintenir les sarments, surtout au début de la période végétative, grâce à un palissage efficace.

- Pour le chardonnay et le melon de bourgogne, on utilisera un palissage classique avec un fil de maintient assez bas étant donné la hauteur de la souche et deux fils d'accolage. Aucun écimage ne sera effectué.
- Pour les autres cépages, en particulier le gamay et le grolleau, leur fragilité naturelle impose un maintient. Pour cela, un système a été mis en place et il est schématisé sur la figure suivante. Il permet une circulation entre les souches, évite l'écimage et permet de conserver les avantages qualitatifs du gobelet. Le cercle, réalisé en fil de fer, peut être remonté en fonction de la hauteur de végétation.



On compte sur ce type de palissage un piquet toutes les cinq souches, contrairement au schéma.

### ***L'entretien des sols***

En ce qui concerne l'entretien des sols, il faut tenir compte de plusieurs paramètres. La maîtrise de l'enherbement, la gestion de l'eau issue des précipitations et la fertilité des sols sont les principaux.

Les choix sont les suivants :

- Chaussage des pieds à l'automne, déchaussés au printemps.
- Labour de tous les rangs à l'automne.
- Enherbement naturel un rang sur deux. L'autre rang étant travaillé par des labours superficiels jusqu'à début juillet puis laisser enherbé.
- Le cavaillon lui sera désherbé totalement manuellement à la pioche.

### ***Les travaux en vert***

Hormis les opérations de palissage et d'ébourgeonnage, les travaux en vert sont volontairement limités. Aucun écimage, ni éclaircissage, n'est pratiqué de manière à ne pas perturber le développement végétatif de la vigne.

### ***La stratégie de lutte***

La lutte contre les maladies cryptogamiques est à base de cuivre et de soufre. Les doses maximales de cuivre sont celles préconisées par le cahier des charges « bio », c'est-à-dire 6 kg/ha/an. On commencera les traitements par des doses relativement faibles pour aller vers des quantités croissantes de matière active. Une observation permanente et précise devrait permettre de contenir les attaques de mildiou.

Le soufre sera utilisé, en poudre au débourrement et à la chute des capuchons floraux (20 à 30 kg/ha), en solution pour les autres passages (10kg/ha).

### **4°) Conséquences techniques**

Le choix d'implanter de la vigne dans une région non viticole, dont les conditions climatiques ne semblent pas totalement propices à ce type de culture et de s'imposer une culture biologique multiplie les contraintes et le temps de travail. Le travail mécanique du sol, l'entretien du cavaillon, ainsi qu'une vigilance accrue sur le développement des maladies sont autant de points qui augmentent la charge de travail. Il faudra aussi gérer avec beaucoup d'efficacité le nombre de passages des traitements ainsi que les doses utilisées.

## **CONCLUSION**

Tout en tenant compte du caractère expérimental de ce projet, j'espère que les options de cultures décrites précédemment vous auront convaincu de la faisabilité de ce projet. Il me semble que les choix techniques pour lesquels nous avons optés vont vers la recherche d'un produit de qualité.